

Département du Val d'Oise  
Canton de Pontoise  
**Mairie de LIVILLIERS**  
10, Rue de la Chaise  
95300 LIVILLIERS  
Tél. : 01.34.42.72.04  
mairie@livilliers.fr

## ARRETE RESTRICTIF DE CIRCULATION

N°17/2025

Le Maire de Livilliers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-2, L.2213-3 & L.2213-4 ;

Vu les dispositions du Code de la Route et notamment les articles R.36 à R.37-3 ;

Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Considérant que l'entreprise DESPIERRE, 7, Chemin de la Chapelle St Antoine 95300 ENNERY, représentée par M. LE BIAVANT Dorian, doit procéder à la pose de fourreaux pour l'installation de caméras au 16 et 20 bis rue du moulin 95300 Livilliers pour le compte de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes du 27 octobre 2025 au 3 novembre 2025.

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Afin de permettre l'accès et le stationnement des véhicules nécessaires aux travaux sur la voie publique, la circulation sera donc alternée manuellement du 27 octobre 2025 au 3 novembre 2025.

**ARTICLE 2 :** Le stationnement des véhicules sera interdit à l'emplacement des travaux pendant toute la durée du chantier.

**ARTICLE 3 :** Des panneaux de signalisations avertiront les usagers, conformément à l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974, relatif à la signalisation temporaire.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- A Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'Auvers sur Oise ;
- Société DESPIERRE
- Communauté de communes Sausseron Impressionnistes
- Affichage

Fait à Livilliers,  
Le 24/10/2025

Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,  
Jean ABONDANCE

